**PRÉAC - Lycée Simone WEIL (78) – 1ère Métiers de l’ACCUEIL**

**Le progrès démocratique : Liberté d’expression en danger**

Avez-vous déjà entendu parler du progrès démocratique ?

Une évolution positive d’un système politique vers plus de démocratie, c’est-à-dire une plus grande participation citoyenne et une meilleure protection des droits et libertés, comme la liberté d’expression.

Mais en quoi consiste la liberté d’expression ?

C’est le droit de s’exprimer librement, de partager son opinion et des informations, sans crainte de censure ou de représailles, tout en respectant certaines limites comme l’incitation à la haine ou à la violence.

Pourtant, savez-vous que ce droit fondamental est menacé depuis toujours, malgré les textes nationaux et internationaux supposés le protéger ?

Embarquez dans ma machine à remonter le temps, direction le XIXe siècle, siècle des révolutions.

Arrêtons-nous d’abord à notre première destination : 44 ans après l’instauration de ce droit, en 1833, sous le règne du roi Louis-Philippe.

Nous nous retrouvons dans un atelier de presse, en pleine attaque opposant le gouvernement en place et les ouvriers.

Revivons cette scène, où le roi Louis-Philippe musèle Marianne, reconnaissable à son bonnet phrygien, symbole de la République et de la liberté !

Est-il acceptable que le magistrat, coiffé de son couvre-chef et armé de son faisceau de licteur, son bâton, tente de détruire la machine à imprimer ?

Voyez-vous comment le gouvernement tente d’étouffer la liberté de la presse ? Feuilles de journaux piétinées, usage de la force, violence, et même des ciseaux comme armes de censure.

De votre hublot, comprenez-vous cette représentation de la censure ? Censure de la liberté de la presse et, plus généralement, de la liberté d’expression !

Arrêtons-nous ensuite à notre deuxième destination : 51 ans après, en 1884, sous la présidence de Jules Grévy.

Imaginez Guy de Maupassant, célèbre romancier et journaliste français, en pleine rédaction de son article *« Messieurs de la Chronique »*, publié dans le quotidien Gil Blas.

Il y met en lumière les chroniqueurs parisiens qui ont fait leurs preuves au fil des années, parmi lesquels Henri Rochefort : journaliste, auteur de théâtre, homme politique et grand polémiste dans des journaux comme La Marseillaise.

Il est aussi connu pour ses convictions républicaines, son opposition à Napoléon III et son attachement à la Commune de Paris, soulèvement révolutionnaire.

Son engagement lui vaut même le surnom *de « l’homme aux 20 duels et 30 procès ».*

Mais attendez, ce n’est pas fini. Pour le faire taire, on le condamne au bagne en Nouvelle-Calédonie, la colonie la plus éloignée de la métropole. Fait unique : il parvient à s’échapper.

Cette menace ne s’est malheureusement pas arrêtée au XIXe siècle.

Aujourd’hui encore, la liberté d’expression est malmenée à travers le monde…

Êtes-vous conscients que, dans certains pays autoritaires, Internet et les réseaux sociaux étrangers sont limités, voire bloqués, pour étouffer la libre circulation des idées ?

Et ce n’est pas tout. En Iran, en Corée du Nord, en Érythrée, en Birmanie et dans bien d’autres pays, les médias sont malmenés, menacés, muselés.

Allons encore plus loin. En Afghanistan, ce sont les citoyens, et plus particulièrement les femmes, qui ont vu leurs droits à l’expression, réduits à néant par des lois injustes.

Qui aurait cru que même aux États-Unis, en janvier 2025, une dessinatrice de presse aurait quitté The Washington Post après le rejet d’une de ses caricatures ?

Et en France ? Sommes-nous à l’abri ? Pensez-vous cela impossible ? Détrompez-vous !

Souvenez-vous : le 7 janvier 2015, la rédaction de Charlie Hebdo était massacrée en plein cœur de Paris, par les frères Kouachi, membres d’Al-Qaïda, pour avoir republié des dessins du prophète Mahomet neuf ans plus tôt.

Encore aujourd’hui, Charlie Hebdo est sous protection policière.

Et pourtant, savez-vous que ce journal satirique ne mentionne les fanatiques islamistes que de manière dérisoire ?

Réalisez-vous qu’en 2020, Samuel Paty, professeur d’Histoire-Géographie, a été décapité après avoir donné un cours sur la liberté d’expression, invitant ses élèves à réfléchir ?

En 2023, Dominique Bernard a été assassiné à Arras, devant son établissement, par un ancien élève radicalisé — parce qu’il défendait la démocratie et la République.

Posons-nous un instant la question : quel crime ces enseignants ont-ils commis pour mériter une fin aussi tragique ?

Alors que la liberté d’expression devrait être un pilier du progrès démocratique, force est de constater qu’en 200 ans, nous avons certes avancé sur le plan légal, mais que les menaces ont pris d’autres formes.

Hier, la censure brandissait des ciseaux. Aujourd’hui, elle se cache derrière l’intimidation, la pression sociale et la violence.

Alors, avons-nous réellement progressé ? Ou devons-nous sans cesse lutter, revendiquer, reconquérir ce droit essentiel ?

La liberté d’expression n’est jamais acquise. Elle se protège, elle se revendique, elle s’arrache.

Le combat continue ! Tous ensemble !